AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_36-BF Reçu le 30/03/2023



Délibération du Conseil Communautaire

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58		
Titulaires présents	48	Allain Tricoire — Jean-Pierre Prigul — Bernadette Bazinet — Janick Laville — Jean-Didier Andrieux — Pascal Devars — Monique Boineau- Serrano — Jean-Pierre Prunier — Murielle Cassier — Didier Bazinet — Michel Desmoulin — Yves Mahaud — Corinne Ducoup — Philippe Boismoreau — Philippe Bogaert — Alfred Gonnard — Jean-Marcel Beau — Daniel Bonnefond — Bruno Limerat — Ludovic Gillaizeau — Francis Lafaye — Clément Lemercier — Géry Denis — Gilles Mercier — Catherine Bezac-Gonthier — Laurent Casanave — Christine Laurent — Dominique Caillou — Catherine Esculier — Romain Perruchaud — Jean-Pierre Chaumette — Pierre Guigné — Francis Duverneuil — Virginie Mouche — Jean-Pierre Paretour — Joël De Luca — Gérard Caignard — Fabrice Boniface — Brigitte Pourtier — Philippe Dubourg — Priça Mortier — Pierre Janaillac — Julie Bordet — Edwige Badel -Joëlle Saint Martin — Marion Lafaye -Régis Defraye — Muriel Morlion	
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)	
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud	
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion	

AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_36-BF Reçu le 30/03/2023____

DELIBERATION N° 2023 /36: (Code Nomenclature /712)

DATE . 22 mars 2023

RAPPORTEUR: Jean-Marcel Beau

OBJET : Compte administratif du budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal

La présentation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'OTI peut se résumer ainsi :

COM COM DU PERIGORD RIBERACOIS - OFFICE DE TOURISME CCPR Budget Annexe - CA - 2022

	II - PRESENTATIO	N GENERALE	DU BUDGET	i (II		
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE							
	E	KECUTION DU BU	DGET		•		
		DEPEN	ISES	RECETTES			
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	280 535,30	G	281 138,48		
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 898,00		н 1 740,00			
		+		+	11 9		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c (si dét	0,00 icit)	ı (si excé	0,00 dent)		
	Report en section d'investissement (001)	D (si déf	0,00 icit)	J (si excé	3 718,62 dent)		
H	= =						
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	281 433,30	= G+H+I+J	286 597,10		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00		
	Section d'investissement	F 0,00		L 0,00			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00		= K+L 0,00			
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 280 535,30		= G+l+K	281 138,48		
	Section d'investissement	=B+D+F 898,00		= H+J+L 5 458			
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	281 433,30	= G+H+I+J+K+L	286 597,10		

024-200040400-20230322-2023_36-BF Requ le 30/03/2023

LIBELLE	LLE FONCTIONNEMEN		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	280 535,30	281 138,48	898,00	3 718,62 1 740,00	281 433,30	3 718,62 282 878,48
TOTAUX	280 535,30	281 138,48	898,00	5 458,62	281 433,30	286 597,10
Résultats de clôture Restes à réaliser		603,18		4 560,62		5 163,80
TOTAUX CUMULES	280 535,30	281 138,48	898,00	5 458,62	281 433,30	286 597,10
RESULTATS DEFINITIFS		603,18		4 560,62		5 163,80

Cette présentation étant faite, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le président se retire et ne prend pas part au vote Jean Doce Anches est nommé Président de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour: 54 Votes contre: 0 Abstentions: 0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois Didier Bazinet La secrétaire de séance du 22 mars 2023 Murielle Cassier

Signé électroniquement le 28/03/2023 à 08:34 par Didier BAZINET

Signature numérique de Didier BAZINET PRESIDENT Le 28/03/2023 08:33:11

